

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère du travail, de l'emploi,
de la formation professionnelle
et du dialogue social

Arrêté

portant nomination des membres de la Commission de sélection des candidatures
à l'entrée en Classe Préparatoire Intégrée (CPI)
au concours externe au corps de l'inspection du travail

La ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social,

Vu l'arrêté du 15 décembre 2000 relatif à l'organisation et au programme des concours de recrutement des inspecteurs du travail modifié par l'arrêté du 9 juin 2009 ;

Vu l'arrêté du 29 mai 2009 organisant l'ouverture d'une classe préparatoire intégrée au concours d'inspecteur du travail ;

Vu l'arrêté du 23 janvier 2017 autorisant au titre de l'année 2017 l'ouverture d'une session de la classe préparatoire intégrée au concours externe d'accès au corps de l'inspection du travail ;

ARRETE

Art. 1^{er} – Sont désignés membres de la commission de sélection :

Monsieur Marc FERRAND, directeur du travail, en qualité de personne qualifiée, président ;

Monsieur Alain BOUILLOUX, maître de conférences, en qualité d'universitaire ;

Madame Ingrid FAURE, attachée principale d'administration de l'Etat, en qualité d'adjointe au chef du bureau du recrutement de la Direction des ressources humaines ;

Madame Mathilde ARNOULT, inspectrice du travail, en qualité de membre de l'Inspection du travail ;

Madame Adeline FELIU, directrice adjointe du travail, en qualité d'adjointe au chef du département « Formations Statutaires et Préparation Concours », représentant le directeur de l'INTEFP.

Art.2 – Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 26 AVR. 2017

Le Chef du bureau du recrutement


Arnaud SCOLAN